

Au personnel du secteur social parapublic

Suite à l'entrée en vigueur de la Convention collective de travail (CCT) du secteur social parapublic vaudois, le 1^{er} janvier 2014 pour les institutions de l'étape I, et le 1^{er} janvier 2015 pour celles de l'étape II, les organisations professionnelles et syndicales représentant l'ensemble des travailleuses et travailleurs du secteur social parapublic invitent le **personnel des établissements, services et institutions pour enfants, adolescents et adultes en difficulté** à participer à une:

Assemblée générale du Personnel du secteur social parapublic mardi 22 septembre 2015 à 19 heures

Buffet de la gare de Lausanne – Salle des Cantons

Assemblée ouverte à toutes et tous

Sont invité-e-s à participer à cette assemblée générale, **tous/toutes les travailleur-euse-s des établissements du secteur social subventionné**, qu'ils/elles soient membres ou non d'un Syndicat ou d'une Association professionnelle signataire de l'invitation.

Ordre du jour

- 1. Etat des lieux de l'application de la CCT / échange avec l'assemblée**
- 2. Démarches en cours**
- 3. Revalorisation des salaires (résolution)**
- 4. Mobilisation (moyens à mettre en œuvre)**

Venez nombreux pour vous informer, débattre et proposer des actions pour mener à bien la revalorisation salariale.

**FSF
SUD
SSP - Vaud**

**AvenirSocial – Section Vaud
Délégation des thérapeutes
SPV – AVMES / Ass. Vaudoise des
Maîtres de l'enseignement spécialisé**